



Toute la filière tringue, les salariés se rebiffent

Fermetures, restructurations, délocalisations, chômage partiel, c'est toute la filière métallurgique et chimique liée à l'industrie automobile qui fait les frais des décisions stratégiques des grands constructeurs qui réduisent la voilure par précaution, mais qui persistent à verser les dividendes promis à leurs actionnaires. Hier 26 novembre, Bernard Thibault rencontrait les salariés de Trelleborg à Carquefou dans la périphérie de Nantes où l'usine qui fabrique des conduites et durites pour l'automobile supprime 450 emplois précaires, licencie 293 salariés et délocalise certaines productions.

Cessations de paiement

La direction d'une fonderie bretonne sous-traitante de Renault (SBFM à Caudan spécialisée dans la fabrication de collecteurs d'échappement) employant 560 salariés s'est déclarée mercredi en cessation de paiement. *"Le redressement de la SBFM est dû à sa mauvaise situation financière récurrente depuis plusieurs années, conjuguée à la crise actuelle du secteur automobile entraînant des baisses d'activité"*, a déclaré à l'AFP Pierre Le Ménahes, délégué CGT. *"On a des craintes pour le versement des salaires de décembre et janvier"*.

Cette demande de cessation de paiement sera examinée vendredi par le tribunal de commerce de Lyon en même temps que celle de la société Fabris de Châtellerault (Vienne), du même groupe italien Zen, spécialisée dans la fabrication de pièces mécaniques pour l'automobile (372 salariés), qui s'est également déclarée mercredi en cessation de paiement.

Chômage technique

80 salariés sur les 150 salariés de l'usine Lear d'Eragny (Val-d'Oise), fournisseur de sièges de voiture pour PSA, se sont mis en grève mardi à l'appel de la CGT pour demander le relèvement de l'indemnisation du chômage partiel auquel ils sont confrontés depuis octobre. Les salariés qui chôment à tour de rôle une semaine par mois depuis le mois d'octobre en raison de la baisse de production de l'usine PSA de Poissy (Yvelines), réclament le paiement des jours de chômage partiel "à 70% sans récupération" et non à 50% comme le prévoit actuellement la législation, précise un communiqué de la CGT de PSA. "50% du revenu ça nous permet pas de vivre, il nous faut 70%, c'est tout", a précisé Youssef Mestari, délégué CGT à Lear. "On n'a rien à perdre, car on a déjà tout perdu. On ne s'arrêtera pas avant d'avoir les 70%", a-t-il ajouté.